

BRARD SALUE LA MOBILISATION ANTI-HADOPI

LE 16 AVRIL 2009 ALEXANDRE CABANIS

Lors des débats à l'Assemblée Nationale concernant la loi Hadopi (V1), beaucoup d'internautes, stupéfaits de ce projet de loi liberticide et rétrograde, ont eu l'impression de crier dans le désert. Le nombre de posts, de tweets et de vidéos semblait dérisoire au regard de médias traditionnels condescendants et terrifiés qui étouffaient ce raz-de-marée, lorsqu'ils n'y allaient [...]



Lors des débats à l'Assemblée Nationale concernant la loi Hadopi (V1), beaucoup d'internautes, stupéfaits de ce projet de loi liberticide et rétrograde, ont eu l'impression de crier dans le désert.

Le nombre de posts, de **tweets** et de vidéos semblait dérisoire au regard de médias traditionnels condescendants et terrifiés qui étouffaient ce raz-de-marée, lorsqu'ils n'y allaient pas de leurs **reportages univoques sur les dangers d'internet**.

A tous ceux qui se sont exprimés contre ce projet de loi, une fois ou cent fois, par n'importe quel biais, nous dédions ce message, ici in extenso, que le député Jean-Pierre Brard, a.k.a. le Colonel Moutarde dans les milieux autorisés, a adressé aux internautes l'ayant contacté par mail:

Cher(e) ami(e),

Au cours des débats qui ont eu lieu à l'Assemblée nationale, depuis le mois de mars, sur le projet de loi sur la création et la diffusion sur internet, la surdité et l'obstination absurde de la ministre et du gouvernement n'ont eu d'égal que la mobilisation continue des internautes-citoyens. Vous avez apporté une contribution essentielle tant en terme d'arguments solides que de comparaisons pertinentes, d'éléments techniques ou de prises de positions politiques pour contrer ce projet de loi liberticide, inadapté au fonctionnement d'internet et qui n'apporte aucune solution aux problèmes de la rémunération de la création.

Le nombre de mails qui nous est parvenu était si important qu'il était impossible de répondre individuellement et immédiatement à toutes celles et tout ceux et qui ont voulu faire entendre leur voix dans ce débat. C'est pour cela que je vous adresse, aujourd'hui, ce mail.

Je tenais à remercier tous ceux qui, par leur soutien ou les arguments qu'ils ont apportés, ont fait de l'examen de ce projet de loi un formidable exemple de démocratie participative. Cette communication constante et continue a été une source inestimable d'informations. Cela a également permis de prouver au gouvernement, et à tout ceux qui veulent contrôler internet pour des profits privés, que le réseau internet est un espace de liberté, un espace dynamique, citoyen et qui porte en lui des possibilités immenses en termes de création et d'innovation.

La discussion sur le texte, malgré le rejet par l'Assemblée, le 9 avril dernier, devrait reprendre prochainement. Ce sera l'occasion pour nous d'aborder la question de la rémunération de la création et de sa diffusion sur internet. Cette question fondamentale doit prendre toute sa place dans le débat. C'est aux citoyens et aux artistes de s'en saisir et de faire des propositions dans ce sens. Alors, continuez de nous écrire et de faire entendre votre voix, que nous relaierons, autant que possible, au sein de l'hémicycle et dans les médias.

Cordialement,

Jean-Pierre Brard

